

Procès Verbal de l'assemblée générale du 16 février 2018

Présents :

Raymond Ganzouin
Jean Marie Kroczek
Jean Louis Garnier
Roseline Paulien
M'Barka Hani
Alain Le Métayer
Guy Piriou
Christophe Zwieba
Geneviève Lakhlef
Zoubida Fekkak
Arnjeta Zogaj
Géon Zogaj

Avaient donné un pouvoir :

Francis Galizi, député et maire honoraires,
Séverine Béraud
Véronique Niedziela
Vincent Andrès

Absents excusés : Claire Desmaisons, Alain Paulien

L'assemblée générale extraordinaire de l'association « Bibliothèque Pédagogique des amis de François Richaudeau de Sisteron » s'est tenue le 16 février 2018, à 17 h.30, sur l'ordre du jour suivant :

- Relation entre l'association et la Mairie de Sisteron.
- Modification du nom de l'association et de ses statuts.
- Election du nouveau bureau.

Le président, Jean Marie Kroczek ouvre la séance, en faisant part d'un courrier de Monsieur le Maire de Sisteron, daté du 30 janvier 2018, mettant en demeure l'association de libérer les locaux, que la ville met à notre disposition, suite à la résiliation de la convention datant de 2009.

Une discussion s'engage d'où il ressort que la question du local est primordiale, dans la mesure où l'association a pour missions essentielles de conserver, mais aussi d'animer un patrimoine, qui, au départ, était celui de l'ancienne Bibliothèque Pédagogique, mais qui, au fur et à mesure des dons successifs (Richaudeau, Peter Knapp, dons de particuliers) et des activités menées, a échappé à sa fonction première d'accompagnement pédagogique des enseignants.

Il convient donc :

- de reformuler les statuts et la raison sociale de l'association afin qu'ils correspondent aux activités réelles de celle-ci.

- de changer le titre de l'association et de la nommer : »Espace Pédagogique et Patrimonial François Richaudeau de Sisteron » Conservation et animation patrimoniales. Pédagogie. Solidarité. Culture, soit l'acronyme **ESPPAS**.

Ensuite, sur la base des actions et des projets réels de l'association développées dans la nouvelle plaquette présentée à l'occasion de cette A.G, de rencontrer Monsieur le Maire de Sisteron, et de lui demander s'il renouvelle son intérêt et son soutien, précédemment exprimés, lors de son discours de décembre 2004, en présence de M. et Mme Richaudeau, puis, de lui faire part de la nécessité pour l'association de disposer d'un local, à titre gracieux, afin de continuer à conserver et animer un patrimoine unique en son genre. (cf : lettre au Maire de Sisteron et nouveaux statuts, en annexes).

Ses trois points sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale de la nouvelle association réunie procède aux élections de ses dirigeants. Après appel à candidatures, est approuvée la composition du nouveau bureau de la nouvelle association :

- Président : Jean Marie Kroczek.
- Trésorier : Christophe Zieba.
- Trésorier adjoint: Guy Piriou.
- Secrétaire : Alain Le Métayer.
- Secrétaire adjointe : Geneviève Lakhlef.

La séance est levée à 19h.